

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **45 (1909)**

Heft 18

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N° 18.



LAUSANNE. — 1^{er} mai 1909.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Cours d'Instruction pour Maîtres de Dessin

Ensuite d'autorisation du Département fédéral de l'Industrie, et en application de sa circulaire du 15 décembre 1908, le Technicum de Fribourg ouvrira, cette année, un

COURS D'INSTRUCTION

destiné aux personnes, artisans et instituteurs qui enseignent déjà ou se proposent d'enseigner dans les cours professionnels d'adultes. Ce cours d'introduction aura lieu du 4 mai à fin juillet et comprendra les branches suivantes : dessin linéaire et éléments de projections, 8 h. ; dessin à vue, 8 h. ; dessin d'ornement appliqué aux métiers d'art, 10 h. ; étude de la plante et des animaux, 10 h. ; méthodologie, 2 h. ; étude des styles, 2 h. ; perspective linéaire, 2 h. Total 42 h. Ecolage : 40 fr. Les participants à ce cours reçoivent des bourses fédérales et cantonales. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 3 mai, auprès de la **Direction du Technicum à Fribourg**. H1683 F



La plus grande maison suisse d'expédition de

Café

fraîchement torréfié et vert.
Thé, Cacao, Chocolat, Biscuits, etc.
Colis postaux de 2 1/4, 5, 10 etc. kilos bruts
Rabais de 5 % en timbres-escompte. Envois franco à partir de 10 frs.
Prix-courants gratuits et franco.
„MERCURE“, maison spéciale pour cafés et thés
Chocolats Suisses et Denrées Coloniales.
Bureau central à BERNE, Schanzenstrasse, 6.
Plus de 80 succursales en Suisse.

H 1001 Y

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit ! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Postfach Fil 18.

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

1, Rue de Bourg, 1

Vient de paraître :

Hygiène du malade (A. B. C. de la garde-malade)

par M^{me} MONNERON-TISSOT, avec une préface du Dr COMBE,
petit in-16 relié toile souple de la « Petite bibliothèque d'hygiène », fr. 1.50.

Pour être utile à un malade, il faut avant tout apprendre comment on doit se comporter avec lui, comment il faut le soigner. Bien soigner un malade, c'est non seulement savoir aérer, ensoleiller, éclairer, chauffer, égayer sa chambre, mais c'est savoir faire la toilette du malade sans le fatiguer, lui faire son lit sans le secouer, le nourrir sans lui faire de mal, le laisser dormir, se reposer quand il en a besoin, le distraire sans l'agiter quand il s'attriste; le remonter et le consoler quand il se décourage.

C'est enfin savoir pressentir et éloigner de son lit de souffrances toutes les causes qui peuvent déprimer son moral et qui peuvent agiter ou exciter ses nerfs.

Voilà la belle, mais difficile mission que doit remplir l'infirmière idéale et voilà ce que cherche à enseigner M^{me} Monneron-Tissot dans son excellente *Hygiène du malade*.

Ce petit traité sera consulté avec fruit par tous ceux qui ont un malade à soigner, car ils y trouveront les conseils judicieux et les enseignements précis d'une infirmière remarquable qui a beaucoup vu et entendu, et qui parle avec l'expérience d'une pratique personnelle déjà longue, acquise dans les hôpitaux de la Suisse, de la France et de l'Allemagne.

Dr COMBE,

Professeur de Clinique infantile à l'Université de Lausanne.

CAHIER D'EXERCICES POUR REMPLIR les formulaires du service de la poste et des chemins de fer. (12^e mille)

avec tous les 20 formulaires nécessaires 50 ct.

Guide pour le maître avec les formulaires nécessaires remplis en rouge. fr. 1

S'adresser à l'auteur OTTO EGLE, professeur, GOSSAU, St Gall.

Voir les extraits de lettres : XLIV^e année, N^o 46 annonce, et la critique d'un col-
laborateur : XLV^e année, N^o 13, page 200 H 1870 G

Téléphone

BERNE

Téléphone

Restaurant Kirchenfeld

vis-à-vis du Musée historique.

Beaux et grands jardins, convenant particulièrement pour écoles, sociétés etc

Grandes salles remises à neuf.

Excellente bière, vins purs ouverts et en bouteilles.

DINERS SIMPLES

PRIX MODERES

Se recommande : **WITSCHI.**

H 2799 Y

Mauerhofer & Brélaz

Rue Saint-Pierre 8, LAUSANNE, Rue Saint-Pierre, 8.

Cette maison continue à offrir au corps enseignant la toile coton, fournie aux écoles en 1907-1908, au prix de 70 centimes le mètre, net et au comptant.

Biscuits

Le « Mercure » offre un très grand choix de gaufrettes et biscuits suisses, français et anglais des plus fines qualités et toujours de première fraîcheur.

"Mercure"
Maison de Chocolats &
de Denrées Coloniales

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

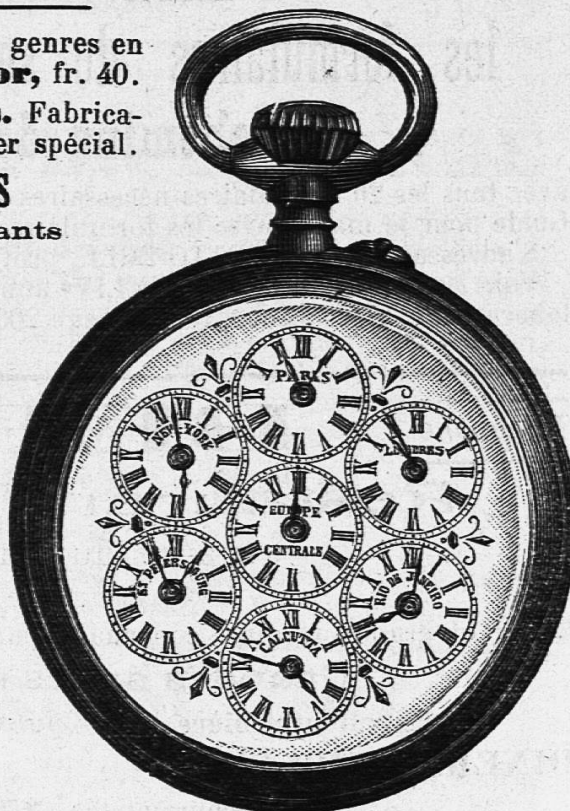
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

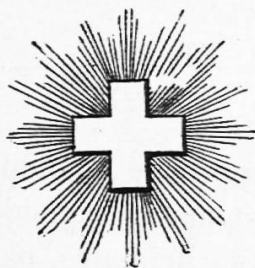
Remise

10 % au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N^o 18.



LAUSANNE

1^{er} mai 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Aptitude à l'enseignement secondaire.* — — *Chronique scolaire : Vaud, France.* — *Nouveauté littéraire.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Géographie locale : Coup d'œil sur le Léman.* — *Grammaire.* — *Orthographe : E fermé, E sourd ou muet et E grave.* — *Récit : La bonne entente.* — *Calcul oral pour les trois degrés (suite).*

APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'Université, centre élevé de culture, ne doit pas se désintéresser de l'école du peuple, ni s'en éloigner trop. Elle initiera les étudiants à l'œuvre de l'éducation populaire, dont les besoins sont plus près de chacun de nous que ceux de l'enseignement secondaire.

Nulle part l'union de la théorie et de la pratique ne peut être mieux réalisée que dans une école de l'ordre primaire. En effet, à l'école d'application du degré primaire supérieur ou secondaire inférieur se trouvent réunis les étudiants de plusieurs Facultés (Faculté des Lettres et Faculté des Sciences), tous spécialistes. L'exclusivisme que comportent des études très spécialisées trouve ici son contrepoids. Les candidats ont l'occasion de pénétrer dans d'autres domaines que le leur, d'envisager le problème dans son ensemble et la discipline qu'ils représentent comme faisant partie d'un organisme complet. Un « scientifique » se préoccupe de ce que sont à côté de lui les enseignements littéraires et un « littéraire » ne croit pas déroger en apprenant ce qu'on enseigne en physique ou en sciences naturelles et comment on l'enseigne. Ainsi le praticien ne reste pas étranger à son voisin ni à l'intérêt général où doivent se concilier, par de réciproques concessions, les droits de chaque spécialité d'enseignement.

Par ce moyen, on rapproche également les divers ordres de l'enseignement, ce qui est aussi à considérer.

Mais il y a plus. L'école primaire, par son programme et son organisation, offre les éléments communs à tout enseignement dans la forme la plus simple et la plus tangible. Cette simplicité de la matière d'enseignement permet au maître de concentrer toute son attention sur le côté didactique de son sujet. Le degré de développement des élèves oblige le jeune maître à transformer, et sa conception de l'enseignement et son langage pour l'adapter à l'état d'esprit de l'enfant. Le succès, si encourageant pour un praticien débutant, est ainsi facilité.

Il y a enfin, chez nous, des raisons d'ordre purement pratique qui parlent en faveur d'une institution ainsi comprise. Nous sommes un petit pays et nos ressources sont limitées. Il ne faut pas trop demander à l'Etat. D'autre part, la ville de Lausanne aurait un intérêt à la création proposée. La nouvelle classe d'application pourrait être la classe primaire supérieure du groupe de Villamont-dessus. La dépense serait ainsi répartie par moitié sur l'Etat et sur la commune.

Il a été parfois question d'organiser cette préparation pratique dans les établissements cantonaux d'instruction publique secondaire.

Il y aurait de nombreux et graves inconvénients à procéder de la sorte.

Qui dit préparation dit ensemble de voies et moyens, unité entre l'enseignement théorique et pratique, les leçons étant l'application des idées. Le professeur spécial peut être un bon praticien. Il ne l'est pas forcément, car savant n'est pas synonyme de maître secondaire. L'expérience prouve que le spécialiste est parfois un fort mauvais maître. Le savoir ne peut suppléer à tout, et la richesse des connaissances, à elle seule, est loin d'offrir la garantie d'une bonne pratique scolaire.

Dans les classes des établissements cantonaux, la leçon tournerait facilement à l'exposition académique, dogmatique, au lieu d'être un échange permanent d'idées entre maître et élèves. Cet écueil est évité dans une classe d'application où le candidat est

forcé de se mettre à la portée de son auditoire et où il est placé dans les meilleures conditions pour profiter des expériences faites, puisqu'il se retrouve chaque jour devant les mêmes élèves et la même classe.

Si les exercices pratiques se faisaient dans nos établissements secondaires, l'émulation entre les candidats ferait défaut. Il serait impossible d'organiser devant tous les étudiants des leçons générales suivies de critiques collectives. Or, ce serait grand dommage, puisque, de l'avis de tous ceux qui s'occupent de cette question, c'est la meilleure manière, la plus sûre et la plus rapide, d'initier les débutants à la pratique.

L'organisation, telle que nous la concevons, permettrait une extension possible des cours pratiques pour ceux des licenciés qui ne se vouent pas immédiatement à l'enseignement secondaire public, et cherchent, par exemple, une place dans le préceptorat ou dans l'enseignement privé.

La présence des candidats à l'enseignement secondaire, dans les collèges cantonaux de Lausanne, pourrait créer, en outre, de sérieux embarras aux établissements d'instruction publique secondaire, le jour où ces jeunes gens deviendraient nombreux.

Il faut aussi prévoir le cas où les candidats n'auraient pas que des modèles sous les yeux, et où ils verraient à l'œuvre des maîtres donnant un enseignement défectueux, ce qui peut arriver, chacun le sait, malgré toutes les précautions prises.

Dans les établissements cantonaux d'instruction publique, l'institution projetée serait un à côté, un pis aller, souvent un mal nécessaire, où, à tout le moins, comme nous le disions plus haut, un embarras. Dans une classe spéciale, dirigée par un maître expérimenté, elle serait un but, une fin en soi, condition essentielle pour obtenir des résultats efficaces.

Au reste, les expériences faites autrefois sont concluantes. Il y a une trentaine d'années, on avait tenté cet essai pour former à la pratique de l'enseignement les instituteurs et les institutrices primaires. Les résultats furent malheureux et franchement mauvais. Il est donc inutile de renouveler cet essai. Une collection d'attestations ne peut constituer qu'un brevet mal fait. Il faut donner

une sanction à ce que nous allons organiser. Ce n'est qu'à cette condition que nous resterons dans l'esprit de la loi.

Ce qui ne veut pas dire enfin que la préparation des candidats ne pourrait pas être complétée par un petit stage, — ou même par quelques leçons si l'on y tient absolument, — au Collège classique, par exemple, pour les langues, et au Collège scientifique pour les sciences exactes, ou dans tel autre établissement secondaires du chef-lieu : écoles normales, école de commerce, etc.; mais l'orientation générale, l'application des principes généraux de didactique doit se faire, selon nous, dans une classe d'application, sinon il y a éparpillement des forces, manque d'unité et d'homogénéité dans les méthodes, et nous risquons fort d'obtenir le contraire d'une préparation, d'une concentration des efforts, c'est-à-dire, une dispersion des forces où l'esprit de l'étudiant, tiraillé en tous sens, ne sait plus à quel saint se vouer.

Les considérations qui précèdent résultent des constatations faites sur place dans les pays qui ont organisé cette préparation depuis longtemps et où nous avons vu fonctionner ces classes annexes à la satisfaction de tous les intéressés. Les propositions que nous avons l'honneur de faire ne sont donc pas des utopies. Elles sont le résultat d'études prolongées et mûries et non un projet éclos subitement et sans préparation.

F. G.

La question, d'ailleurs, est déjà ancienne; elle a dans tous les pays sa littérature représentée par plusieurs centaines d'ouvrages. Depuis un quart de siècle surtout, on a accumulé dans ce domaine expérience sur expérience. Parmi les principales sources à consulter il faut citer :

M. Dugard. *De la formation des Maîtres de l'enseignement secondaire*, Paris, chez A. Colin 1902.

Ch.-V. Langlois. *La préparation professionnelle à l'enseignement secondaire*. Paris, Imprimerie nationale. 1902.

C.-F. Chabot. *La pédagogie au Lycée*. Paris, A. Colin. 1903.

F. Collard. *La formation pédagogique des professeurs de Gymnases en Allemagne*.

G. Dumesnil. *La préparation pédagogique des professeurs en Allemagne*.

J. Gautier. *Compte-rendu officiel du Congrès international de l'enseignement secondaire*. Paris, Imprimerie nationale 1900.

W. Fries. *Die Vorbildung des Lehrers für das Lehramt*.

W. Rein. *Encyklopädisches Handbuch der Pädagogik* (notamment à l'article *Pädagogisches Universitätsseminar*) Langensalza 1905.

K. Neff. *Das pädagogische Seminar*. Munich. O. Beck.

Brozoska und Rein. *Die Notwendigkeit pädagogischer Seminare auf der Universität*.

Special Reports on educational subjects (page 373).

Enquête anglaise de 1894 : *Secondary Education Commission*.

B.-A. Hinsdale. *The training of teachers*.

M.-E. Findlay. *The training of teachers in the United States of America*.

— — *Books on Education*. New-York. 1902.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **François-Ulysse De Riaz**. — Le 12 avril dernier se répandait parmi les instituteurs de Lausanne la triste nouvelle de la mort de leur cher collègue, U. De Riaz. Il souffrait depuis une dizaine de jours seulement d'une phlébite qui devait se terminer par une embolie pulmonaire. Pendant sa courte maladie, notre ami avait gardé sa sérénité habituelle et la veille de sa mort, il célébrait gaiement la fête de Pâques avec sa famille réunie autour de son lit.

Ce départ si brusque était bien inattendu. Quoique âgé de 56 ans, De Riaz avait gardé, en dépit de terribles infirmités dont il souffrait depuis plusieurs années, une vigueur de pensée et une vivacité d'allure qui faisaient espérer une longue vie. Mais ce vaillant collègue, averti par une sorte de pressentiment intérieur, était prêt à nous quitter et il abordait sans crainte le sujet de la mort dans ses entretiens avec ses parents et ses amis. S'il fut remarquable par la clarté de son esprit, la fidélité de sa mémoire, la somme de ses connaissances, De Riaz laisse avant tout le souvenir d'un homme de bien, d'un chrétien convaincu, capable de défendre courageusement par sa parole et par ses actes ce qu'il estimait être juste et vrai. Aussi faisait-il bon en sa société : on se trouvait en contact avec une personnalité digne et forte, chez qui les bonnes causes trouvaient un intrépide champion.

De Riaz entra dans la carrière de l'enseignement en 1873 ; il fonctionna à Yverdon peu de temps, puis à Vuarrens, où il révéla des qualités d'éducateur de premier ordre, dont les traces sont loin d'avoir disparu. Le témoignage éloquent d'un membre de l'autorité locale, rendu à sa mémoire le jour des funérailles, est une touchante preuve de la vitalité de l'œuvre éducatrice de notre collègue. Ses hautes capacités le désignèrent bientôt pour occuper un poste à Lausanne, où il fut appelé en 1892. Il y fut vite apprécié et aimé grâce surtout à l'aménité de son caractère et à ses talents incontestés.

Un homme de cette valeur ne devait pas borner son activité à la tenue d'une classe ; depuis longtemps déjà il collaborait aux journaux pédagogiques, où il se faisait remarquer par des études originales, des articles de fond toujours sensés, des leçons variées et bien documentées. En 1893, il succéda à M. Gaillard-Pousaz comme rédacteur de l'*Ecole*, conjointement avec MM. F.-L. Pache et J.-F. Morerod. En 1896, il prenait la direction du journal. Ensuite de changements apportés par F. Payot, éditeur de l'*Ecole*, un nouveau Comité fut constitué, en 1897, et M. De Riaz resta un correspondant fidèle et précieux de l'organe péda-

gogique vaudois. Nul n'était plus compétent que lui dans les questions d'ordre scientifiques ; sa modestie seule l'empêcha de laisser voir l'étendue de ses connaissances dans ce vaste domaine.

Membre zélé de la *Société pédagogique vaudoise*, il fut chargé de présenter à la réunion de Moudon, le 2 juin 1905, un rapport sur la création des *écoles primaires supérieures* dans le canton de Vaud. A cette occasion, U. De Riaz, révéla un talent de parole et une puissance d'argumentation remarquables. Il était devenu dans nos assemblées d'instituteurs un des orateurs les plus écoutés, qu'aucun sujet ne laissait indifférent.

Les questions morales et religieuses attiraient surtout son attention. Membre fondateur de la *Société évangélique d'éducation* dès 1889, son secrétaire depuis quelques années, il y présenta entre autres un excellent travail qui fut publié en brochure sous le titre : *le respect dû à l'enfance*.

De Riaz était un grand ami de l'enfant ; il le comprenait et savait discerner en lui les qualités qui auraient échappé à un esprit superficiel ; sa bienveillance à l'égard des faibles et des indigents était inépuisable. Il resta instituteur primaire par vocation, et l'on sentait en lui un ferme défenseur de l'éducation populaire.

La société le réclama de son côté. Comme il aimait le chant, il devint membre actif de plusieurs sociétés musicales, Le *Chœur d'hommes* de Lausanne l'appela à faire partie de la Commission musicale et de son Comité, De Riaz dirigea jusqu'au dernier jour le chœur de l'*Avenir*, société vaudoise d'abstinents.

Pour être complet, nous devrions parler encore de ce que fut notre collègue dans l'Eglise nationale, des services qu'il y rendit comme lecteur laïque et directeur d'école du dimanche. Enumérer tous les titres que ce vaillant homme de bien avait acquis à la reconnaissance et au respect de ses semblables serait peut-être offenser la volonté de celui qui semblait fuir les hommages du monde.

Mais la belle et importante cérémonie des funérailles de cet humble maître d'école demeure comme une preuve touchante de l'estime et de l'affection qu'il a suscitées chez tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître. Dans le temple d'Ouchy, une nombreuse assistance de parents, d'élèves, de collègues, d'amis, de camarades du défunt, entendit une émouvante allocution de M. le pasteur *Vallo-ton* qui sut toucher le cœur de tous et caractériser admirablement la vie de cette âme d'élite. M. le directeur des écoles *Schnetzler*, rappela en termes éloquents les services que De Riaz a rendus à la cause de l'instruction et de l'éducation publiques ; les sociétés chorales dont faisait partie notre collègue unirent leurs voix autour de sa tombe et firent monter des chants d'adieux qui ne laissèrent personne insensible. M. O. Jan, instituteur, délégué de district, rendit un témoignage très juste et bien mérité à ce vétéran du corps enseignant lausannois. C'est d'un cœur ému et profondément affligé que l'*Educateur* adresse à l'un de ses plus anciens et de ses plus fidèles collaborateurs l'hommage de ses regrets. A la famille qui pleure un époux tendrement aimé, un père chéri et respecté, vont nos sentiments de vive et sincère sympathie. B.

FRANCE. — **Grève scolaire.** — Depuis quelque temps les enfants fréquentant l'école primaire de Sepmeries, à une douzaine de kilomètres de Valenciennes,

se plaignaient que leur instituteur, M. Bailly, fût trop vieux. M. Bailly a dépassé la cinquantaine et les enfants estiment qu'il n'est plus assez agile pour leur enseigner la gymnastique et différents jeux sportifs qui exigent de la souplesse et de la vigueur. Ils demandèrent donc un instituteur plus jeune. On ne le leur donna pas.

Alors, ayant lu dans les journaux que des écoliers s'étaient mis en grève, ils résolurent de les imiter.

Lundi matin, deux ou trois gosses se postèrent aux abords de l'école, comme font les mineurs quand ils veulent décider le chômage d'une fosse, et, à chacun de leurs petits camarades arrivant pour entrer en classe, ils déclarèrent :

— Il n'y a point d'école aujourd'hui, on fait grève !

Et la grève fut complète.

L'autorité académique a été saisie de ce singulier conflit. Aucune mesure d'ordre n'a encore été prise jusqu'ici. Le gouvernement donnera-t-il raison aux jeunes grévistes, ou leurs parents leur tireront-ils les oreilles ? Les journaux scolaires français posent la question.

NOUVEAUTÉ LITTÉRAIRE

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le prospectus suivant relatif à une nouvelle et intéressante publication qu'entreprend la maison Payot et Cie, à Lausanne.

Histoire de la littérature suisse, par Virgile Rossel et Henri-Ernest Jenny. Nous avons pensé que l'heure était venue de réaliser enfin une idée qui est dans l'air depuis longtemps. Il existe des histoires littéraires de la Suisse allemande et de la Suisse française ; il n'y a pas encore d'histoire intégrale de la littérature suisse.

Comme l'expliquent MM. Rossel et Jenny dans leur préface : « Tout se tient dans la vie d'un peuple. Son activité intellectuelle, notamment, dépend dans une large mesure de ses conditions politiques et sociales. Si la Suisse a été un pays très décentralisé, si les races, les langues, les religions qui se partagent son territoire ont contrarié, pour elle, ce besoin d'unité qui est la loi des Etats modernes, la force des choses et la logique des événements n'en ont pas moins fait que notre petite république, entourée de puissants voisins, donna le meilleur de sa pensée à la formation d'un idéal national. Et l'âme suisse ne fut plus seulement une figure de rhétorique. »

Les auteurs, qui ont consacré plusieurs années à leur travail, nous renseignent en ces termes sur le but qu'ils ont poursuivi : « Quel a été notre dessein ? Tout d'abord, de composer une histoire de notre littérature, et non pas de nous jeter dans une entreprise d'helvétisme arbitraire ou paradoxal, en sollicitant les textes, en arrangeant les faits, ou en les supprimant pour les besoins d'une thèse ; il nous suffira de montrer ce que furent les lettres de notre pays, et pourquoi, et comment elles ont évolué en puisant de plus en plus aux mêmes sources d'inspiration. Nous nous occuperons uniquement des hommes et des œuvres que la postérité a désignés à notre choix, ou qu'elle eut le tort d'oublier ; les lacunes qu'on pourra nous signaler sont des lacunes nécessaires, puisqu'aussi bien la

matière est de celles qu'il serait impossible de traiter à fond en deux volumes in-16.

« Nous avons ensuite à marquer les traits et les caractères communs de notre effort littéraire, à insister sur ce qui le localise et l'individualise ; on comprendra, dès lors, que nous nous soyons arrêtés surtout aux deux derniers siècles. Nous avons même poussé notre enquête jusqu'aux auteurs vivants, dont nous parlerons en toute sincérité.

» Nous devions enfin ne pas négliger les relations intellectuelles entre la Suisse allemande et la Suisse française. Elles existent, en somme, depuis la Réforme. Elles sont devenues plus étroites ; mais tous, à Genève comme à Zurich, à Lausanne comme à Berne, nous ignorons encore trop ceux de nos écrivains qui ne sont pas de notre langue. Les maîtres et professeurs de nos écoles enseignent à leurs élèves la littérature de l'Allemagne, ou celle de la France. La littérature suisse est délaissée : on cite les grands noms, rien de plus. Si nous n'avions pas l'air de plaider *pro domo*, nous souhaiterions que ce livre — un manuel, fût lu, entre autres, dans les classes supérieures de tous nos gymnases. »

L'Histoire de la littérature suisse paraîtra en deux éditions, l'une française, l'autre allemande, la première étant plus particulièrement l'œuvre de M. Rossel, la seconde l'œuvre de M. Jenny : grâce à une étroite collaboration, ces deux écrivains ont réussi à faire un travail qui, dans aucune de ses parties, n'est une traduction, mais qui a le mérite d'être un livre préparé avec les plus sérieuses garanties de rigueur scientifique et d'art littéraire. Aussi sommes-nous persuadés que le peuple suisse secondera notre tentative de toute sa sympathie.

Nous offrons actuellement en souscription l'édition française, qui présentera un tableau complet de tout le mouvement littéraire de notre patrie, des origines jusqu'à nos jours. La nouveauté et l'extrême intérêt du sujet, les noms des auteurs, nous promettent un ouvrage qui sera une date dans l'histoire intellectuelle de la Suisse. MM. Rossel et Jenny, on l'a vu plus haut, ne craignent pas d'affirmer la possibilité d'une étude d'ensemble sur nos littératures, et ils ont emprunté à D.-H. Chaillet, « au grand Chaillet », le plus remarquable de nos critiques avant M^{me} de Staël et Vinet, cette épigraphe qui est tout un programme : « Ayons une poésie nationale ! »

Conditions et modes de la publication. — L'histoire de la littérature suisse sera publiée en deux parties, sous forme de 2 vol. in-16. Le premier volume paraîtra en automne 1909 et le second au printemps 1910.

Le prix de souscription est fixé à fr. 6 net, l'ouvrage complet. Chaque volume sera envoyé franco de port aux souscripteurs, dès son apparition, contre remboursement de fr. 3.

Sitôt la souscription close, le prix de l'ouvrage en librairie sera porté à fr. 7 (2 vol. brochés à fr. 3,50) l'exemplaire.

Demander le bulletin de commande à la librairie Payot & Cie.

Signalons une intéressante publication française : *La littérature par l'image* (publication mensuelle). Molière en images. Prix 1 fr. la pochette. Abonnement 8 fr. par an. Il paraît une nouvelle pochette le 1^{er} de chaque mois. Chez A. Didier, Paris, rue de la Sorbonne. Pochette n° 2. *Victor Hugo en images*. Pour paraître le 1^{er} mars : *Le théâtre avant Corneille*, le 1^{er} avril. *Corneille*, etc.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE GÉOGRAPHIE LOCALE

Degré inférieur.

Coup d'œil sur le Léman.

Pour cette leçon de géographie, nous conduirons les élèves au signal de Sauvabelin, par exemple, d'où la vue est très étendue. Nous leur faisons observer la forme du lac, son étendue, puis ses rives : nord d'abord et sud, puis les villes de chaque rive. A mesure qu'on observe, on nomme chaque chose. Rentrés en classe, nous classons nos observations ; les mots nouveaux sont écrits au tableau.

« Dans notre dernière sortie d'études, nous avons été au Signal de Sauvabelin. Qu'avons-nous observé de là ? *Le lac.*

C'est du lac que nous nous occuperons aujourd'hui.

Quelle est sa forme ? Il a la forme d'un croissant dont les pointes sont tournées au sud. Du signal voit-on les deux extrémités du lac ? Non, on n'en voit qu'une. Pourquoi ? La barre d'Ivoire nous empêche de voir l'autre extrémité. Quelqu'un de vous saurait-il me dire comment le lac se termine ? Près de Villeneuve, il est très large et reçoit le Rhône. Et comment est-il à Genève ? Il est moins large et le Rhône en sort. Quelles sont les *rives* du lac ? La rive nord et la rive sud. Ces rives sont-elles droites ? Non elles sont creusées. Comment appelle-t-on ces renforcements ? Des *golfs*. Et comment appelez-vous la pointe de terre qui s'avance dans l'eau ? On les appelle des *pointes* : la pointe de St-Sulpice.

I. Faire résumer et tirer l'idée générale que l'on écrit au tableau : *La forme du lac.*

Le lac Léman est-il très grand ? Oui, c'est un des grands lacs de la Suisse. Avez-vous déjà été en bateau jusqu'à Evian ? Combien avez-vous mis de temps pour traverser le lac ? Quarante minutes. Pour aller de Genève à Villeneuve directement, le bateau met environ 4 heures, c'est-à-dire six fois plus de temps pour aller d'un bout du lac à l'autre que pour le traverser, est-il plus long que large ? Il est plus long, six fois plus long.

II. Résumer et tirer l'idée générale : *Son étendue.*

— Qu'y a-t-il sur les rives du lac ? Sur les rives du lac, il y a des localités. Laquelle de ces localités est le plus près de Lausanne ? C'est *Ouchy*. Sur quelle rive est situé Ouchy ? Il est situé sur la rive nord. Quelles autres localités pouvez-vous me nommer sur la rive nord, à droite d'Ouchy ? *St-Sulpice*, puis *Morges*, au fond d'un golfe. Que savez-vous encore me dire de *Morges* ? Elle a un arsenal. (La maîtresse fera le croquis de la rive nord du lac au tableau noir, elle y placera les villes à mesure qu'on les nommera.)

Après *Morges*, nous trouvons une petite localité : *St-Prex* ; puis *Rolle*, petite ville où l'on fait le commerce du vin. Après *Rolle*, vient une localité très importante que nous ne voyons pas du signal, c'est *Nyon*. Savez-vous me dire quelque chose sur cette ville ? Elle a des fabriques d'allumettes, de pâtes alimentaires, de poterie, etc. Que trouvons-nous à l'extrémité du lac ? Nous trouvons *Genève*, qui est une très grande et belle ville ; elle a de beaux monuments et une grande

gare. Avez-vous entendu parler de la gare de Genève dernièrement? Elle a été détruite par un incendie.

III. Résumé et idée générale: *Localités de la rive nord d'Ouchy à Genève.*

Parlons maintenant des localités qui sont placées à gauche d'Ouchy. Lesquelles connaissez-vous? *Lutry, Cully, Vevey* qui a des fabriques de chocolat, de cigares, de lait condensé, de farine lactée. *Montreux* est dans une jolie situation, c'est un séjour aimé des étrangers. Qu'y aura-t-il donc? Il y aura beaucoup d'hôtels. Pourquoi les étrangers aiment-ils cette contrée? Parce que l'air est doux. Quelle ville se trouve à l'extrémité du lac? C'est *Villeneuve*. Que voit-on près de Villeneuve? Le château de *Chillon*.

IV. Résumé et idée générale: *Localités d'Ouchy à Villeneuve.*

Le long de la rive nord, le pays est-il plat? Non, il a des collines. Que cultive-t-on sur ces collines? On y cultive la vigne surtout et les arbres fruitiers. La contrée qui s'étend de Cully à Vevey, s'appelle les collines de *Lavaux*, qui produisent un vin excellent.

Les collines qui vont de St-Prex à Nyon portent le nom de « la Côte »; le vin de ces contrées est estimé. Connaissiez-vous des cours d'eau qui se jettent dans le lac? le *Flon* et plus loin, la *Venoge*.

V. Résumé et idée générale: *Relief de la côte nord et cours d'eau.*

La rive sud appartient à un autre pays que la Suisse; savez-vous son nom? Ce pays s'appelle la *France*. La rive sud a-t-elle aussi des collines, ressemble-t-elle à la rive nord? Elle a des collines beaucoup plus élevées, et des montagnes. Pouvez-vous me dire le nom de la plus haute de ces montagnes? La plus haute est la *Dent d'Oche*; à côté de laquelle nous voyons le *Grammont*. Quelles montagnes voyez-vous encore à l'extrémité du lac? Nous voyons les *Alpes*.

Depuis le Signal de Sauvabelin avez-vous aperçu une rivière? Oui, la *Dranse* dont l'embouchure est très large.

VI. Résumé et idée générale: *Relief et cours d'eau de la côte sud.*

Connaissiez-vous des localités de la côte de Savoie? *Meillerie*. Que trouve-t-on à cet endroit? On y exploite de la pierre dure. Ensuite vient une ville que nous voyons très bien d'ici; c'est *Evian*. Qu'y remarque-t-on? Elle a des beaux hôtels. Connaissiez-vous encore des localités? Il y a encore *Thonon* qui a des bains et une caserne.

VII. Résumé et idée générale: *Villes de la côte sud du lac.*

Comme applications à cette leçon, on pourra faire exécuter un croquis du lac; on fera apprendre un chant et une poésie qui parlent du Léman. L. P.

GRAMMAIRE

E ouvert et E fermé (Suite)

Formez des phrases avec : accélérer, compléter, différer, ébrécher, empiéter, exagérer, lécher, libérer, modérer, tolérer, végéter, vénérer.

Dérivez des verbes soulignés des noms en *ion*.

Exemples. Je vous prie d'agr^éer mes remerciements¹.

¹ On peut écrire aussi remerciement, comme gaîté.

Dieu a *créé* la terre et les cieux. Tu agréas ma proposition.

Les verbes en *éer* conservent toujours l'accent aigu¹. (Comparez une année, une épée, une soirée, une cuillerée, une poignée, etc.).

Exemples. L'Oberland est borné à l'est par les cantons de Lucerne, d'Unterwald et d'Uri et à l'ouest par ceux de Fribourg et de Vaud.

Ma proposition *était agréée*.

Au bout d'une heure toutes les difficultés *furent aplanies*.

M.

E sourd ou muet et E grave.

Temps composés du passif (Indicatif)

1. Un jeune garçon *se promenait* avec sa mère.

La chauve-souris *n'élève* qu'un petit chaque fois. Pestalozzi avait *acheté* un domaine près de Lenzbourg.

Conjuguez : lève la tête, mon enfant. — Je me promène toujours le dimanche avec mes parents.

Comment est l'infinitif de ces verbes ?

Quand le *e* muet² est suivi d'une syllable muette, il devient ouvert et prend par conséquent un accent grave, (aussi au futur et au conditionnel).

Quel est un verbe synonyme de finir ? Comment s'appelle une barre de fer servant à soulever ou remuer des fardeaux ? De quel verbe ce mot est-il dérivé ? Quels sont les composés du verbe ? Quelle est la différence entre amener et emmener ? Cherchez d'autres verbes composés de mener ?

Qu'est-ce que c'est qu'un pèse-lettres ? Expliquez le mot. Cherchez des noms dérivés de semer.

Quel est le radical du verbe *geler* ? Comment s'emploie ce verbe ? Quel en est le participe passé ? Le féminin ne s'emploie-t-il pas comme nom ? Avec quel adjectif le joint-on souvent ?

2. Qu'est-ce qu'on peut acheter ? (où, quand, comment, pourquoi ?) Où peut-on se promener ? (quand, comment, dans quel but ?)

Conjuguez : je te l'achèterais, si tu le vendais
tu me l'achèterais, si je le vendais, etc.

Je ne t'en achèterais pas, si tu en vendais.

Tu ne m'en, ... etc.

Mettez les exemples suivants à la forme interrogative, (singulier et pluriel).

Il me l'achète. — Il nous l'amène. — Ce vent amena la pluie. — Il a gelé ce matin. — Ils se promènèrent dans les champs. — Cet élève n'acheva pas son travail.

Cet enfant n'est pas bien élevé, mais il n'est pas plus mal élevé que son frère. — Ils ne sèmeront pas encore ce blé.

3. *Exemples.* On avait mal élevé ce garçon. Il *avait été mal élevé*.

Lorsqu'on eut acheté ces objets, on les revendit. Quand ces objets eurent été achetés, ils furent revendus.

Quand ces objets auront été achetés, on les revendra.

Si je m'étais promené, j'*aurais été grondé*.

¹ Parce que le *é* fermé est sur la dernière lettre du radical.

² Ou plutôt sourd, par ex : élever, acheter.

De quels temps sont les verbes soulignés ?

Mettez au passif les phrases suivantes : Ce monsieur avait élevé cet enfant. — Cette dame acheta tous ces objets. — On avait mené cet affaire secrètement. —

Lorsque ce négociant eut acheté ces marchandises à très bon compte, il les revendit avec profit. — Après qu'on eut promené le malade, il fut beaucoup mieux. M.

RÉCIT.

La bonne entente.

Le jeudi, quel beau jour pour les enfants en général !

Il paraît que ce n'était pas le cas pour Thérèse et Maurice, car leur frère aîné Jacques n'allant pas en classe ce jour-là, leurs jeux se trouvaient tout désorganisés.

Jacques imaginait mille tracasseries pour se distraire aux dépens des plus jeunes. Tantôt il s'emparait du ballon de Maurice, tantôt il traînait la poupée de Thérèse par les pieds, au grand chagrin de la petite maman !

Malgré tout, Jacques n'était pas méchant : il ne songeait qu'à rire et ne se rendait pas compte de la peine qu'il causait aux petits. Aussi fut-il vraiment désolé un soir qu'il entendit Thérèse s'écrier :

— Ah ! quel malheur ! que c'est demain jeudi !

Et le jeune frère de répondre :

— Le vilain Jacques va encore faire pleurer Maurice ; Maurice ne l'aime pas.

Jacques, pâle d'émotion, courut se jeter dans les bras de sa mère, en lui racontant ce qu'il avait surpris par hasard.

— Pourtant je l'aime bien, moi, dit-il.

— Tu le lui prouves, sans doute ? Tu es pour lui plein d'attention, comme un frère aîné raisonnable vis-à-vis d'un bébé de cet âge ? Tu le fais jouer avec douceur et tu te prêtes sans impatience à ses caprices ? Tu lui laisses prendre tes jouets et tu ne touches pas aux siens ?

— Pas tout à fait maman.

— Alors comment veux-tu qu'il l'aime ?

— Oh ! je comprends, je comprends, s'écria-t-il en essuyant ses yeux et en embrassant sa mère.

Le lendemain plein de bonnes résolutions, il vint trouver son frère et sa sœur et leur dit :

— Nous allons tous les trois jouer avec mes soldats.

Les deux petits n'en revenaient pas et le regardaient d'un air à la fois méfiant et stupéfait : la méfiance l'emporta.

— Merci, fit Thérèse d'un air un peu pincé, il faut que je m'occupe de ma fille.

— Les soldats, c'est pas amusant, répondit le plus jeune.

— Si on jouait au cheval, je ferais le dada, Maurice le cavalier, et Thérèse le cocher.

Cette idée était si séduisante qu'elle fut adoptée avec des cris de joie : la confiance était revenue.

Jacques à quatre pattes, fit grimper Maurice sur son dos ; Thérèse, les guides en main, fouettait doucement la monture, et bientôt des fusées d'éclats de rire se firent entendre.



La bonne entente.

La mère attirée par cette gaieté, entr'ouvrit doucement la porte. Elle soupira bien un peu sur le traitement infligé aux genoux du pantalon ; mais elle fut tellement satisfaite de la bonne entente de ses chers petits qu'un sourire éclaira son visage.

Jacques l'aperçut et cela le paya de ces peines.

Il est si beau l'enfant, avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés,
Laissant errer sa vue étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie,
Et sa bouche aux baisers !

Eug. M.

VICTOR HUGO.

(Scènes d'éducation morale et civique, par M. de Grandmaison, Alcide Picard, éditeur Paris.)

CALCUL ORAL (suite)¹

Degré inférieur.

Récapitulation de 1-20.

1. Jean a dans sa tire-lire une pièce de 1 centime, une pièce de 2 c., une pièce de 5 c., et une pièce de 10 c. Combien en tout ? ($1 + 2 + 5 + 10 = ?$)
2. 11 enfants jouent ensemble au chat et à la souris, 1 enfant est le chat, 3 sont les souris. Combien d'enfants forment le cercle ? ($11 - 1 - 3 = ?$)
3. Une échelle a 19 échelons ; le 10e échelon est au milieu. Combien d'échelons sont au-dessus du 10e et combien au-dessous ? ($10 - ? = 19 ; 10 = 19 - ?$)
4. Dans combien d'années aurez-vous 12 ans ? ($8 + ? = 12$),
5. Marthe fait un achat de 14 c. ; elle donne en paiement une pièce de 10 c. et une de 5 c. Est-ce juste ? ($10 + 5 - ? = 14$).
6. Des 18 bougies d'un sapin de Noël, 8 sont déjà allumées. Combien ne le sont pas encore ? ($8 + ? = 18$).
7. La « Grande Ourse » est formée de 7 étoiles visibles à l'œil nu. Combien voit-on de ces étoiles lorsque 3 sont cachées par un nuage ? ($3 + ? = 7$).
8. Un chasseur tue deux lièvres dont l'un pèse 5 kg. et l'autre 7 kg. Quel est leur poids total ? ($5 + 7 = ?$)
9. La mésange charbonnière couve deux fois chaque année, la 1re fois ordinairement 12 œufs, la 2e fois, 8 œufs. Combien de petites mésanges peuvent ainsi éclore chaque été ? ($12 + 8 = ?$)
10. Un boulanger veut faire un certain nombre de petits pains au lait pour lesquels il lui faut 15 litres de lait. Comme il n'en a que 8, combien de litres doit-il se procurer encore ? ($8 + ? = 15$).
11. Un garçon reçoit à Noël une boîte renfermant 20 soldats de plomb, dont 12 fantassins. Combien y a-t-il de cavaliers ? ($20 = 12 + ?$)
12. Paul est un peu paresseux : sur 13 calculs qu'il avait à faire, 9 seulement sont justes. Quel est le nombre des faux ? ($13 - 9 = ?$)
13. Une ménagère a mis en conserve 8 litres de « raisins de mars » et 5 litres de groseilles. Combien en tout ? ($8 + 5 = ?$)
14. Un bébé a 10 mois. Dans combien de temps sera-t-il âgé d'un an ? ($10 + ? = 12$).
15. Un verger a 17 arbres dont 4 pommiers, 5 poiriers, 2 noyers ; le reste est formé de cerisiers. Combien y en a-t-il ? ($4 + 5 + 2 + ? = 17$).
16. Une poule pond 7 œufs pendant une semaine, 6 œufs la semaine suivante et 7 œufs une 3e semaine. Combien a-t-elle pondu d'œufs en 3 semaines ? ($7 + 6 + 7 = ?$)

¹ Tous droits réservés.

17. Un enfant entre à l'école à l'âge de 7 ans ; il la fréquente pendant 8 ans. A quel âge en est-il libéré? ($7 + 8 = ?$)

18. Des 20 dents de lait d'un enfant, 3 sont tombées. Combien en a-t-il? ($20 - 3 = ?$)

19. Emma a 16 ans et sa sœur 20 ans. Quelle est la différence d'âge? ($16 + ? = 20$).

20. Une maison a 8 fenêtres au rez-de-chaussée et 9 fenêtres à l'étage. Combien en tout? ($8 + 9 = ?$)

21. Un train part de Genève à 9 heures pour arriver à Berne à midi. Quelle est la durée du parcours? ($9 + ? = 12$).

22. Un bidon contient 20 litres de lait. Le laitier en puise 7 litres, puis 9 litres et y reverse 6 litres. Quelle quantité de lait le bidon renferme-t-il alors? ($20 - 7 - 9 + 6 = ?$)

J. S. et E. B.

Degré intermédiaire.

1. Un berger conduit au pâturage un troupeau de 105 brebis dont

- | | |
|-------------------|--------------------|
| a) 8 agneaux (97) | c) 32 agneaux (73) |
| b) 20 » (85) | d) 19 » (86) |

Combien conduit-il de brebis?

2. A une station de chemin de fer, des

- | | |
|------------------------------|--------------------|
| a) 204 voyageurs d'un train, | 7 descendent (197) |
| b) 525 » | 70 » (455) |
| c) 314 » | 31 » (283) |
| d) 451 » | 84 » (367) |

Combien continuent leur voyage?

3. L'orage a fait tomber d'un poirier portant

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| a) 104 fruits, 8 poires (96) | c) 315 fruits, 32 poires (283) |
| b) 214 » 60 » (154) | d) 428 » 79 » (349) |

Combien l'arbre porte-il encore de poires?

4. Une fabrique occupait:

- | | |
|------------------------------------|----------|
| a) 203 ouvriers; elle en renvoie 9 | (194) |
| b) 135 » » | 40 (95) |
| c) 320 » » | 55 (265) |
| d) 211 » » | 74 (137) |

Combien cette fabrique occupe-t-elle encore d'ouvriers?

5. Une caisse de figues pèse 1 q. 02 kg; la caisse vide pèse:

- | | |
|---------------|---------------|
| a) 7 kg (95) | c) 12 kg (90) |
| b) 10 kg (92) | d) 15 kg (87) |

Quel est le poids des figues?

6. Dans un sac de méteil de

- | |
|--|
| a) 1 hl. 07 l., il y a 8 l. de seigle. |
| b) 2 hl. 53 l. » 70 l. » |
| c) 4 hl. 10 l. » 83 l. » |
| d) 3 hl. 43 l. » 95 l. » |

Combien y a-t-il de froment?

7. Pour un complet, un père de famille achète 3 m. 20 cm. de drap;

a) pour son fils aîné, il en faut 25 cm. de moins (2 m. 95 cm.)

b) » 2me fils, » 55 cm. » (2 m. 65 cm.)

c) » 3me fils, » 75 cm. » (2 m. 45 cm.)

d) » fils cadet, » 95 cm. » (2 m. 25 cm.)

Combien?

8. Que reste-t-il à un enfant qui possède

a) 1 fr. 06 c., s'il fait une aumône de 10 c. (96 c.)

b) 2 fr. 25 c. » 50 c. (1 fr. 75 c.)

c) 5 fr. 20 c. » 45 c. (4 fr. 75 c.)

d) 3 fr. 52 c. » 75 c. (2 fr. 77 c.)

J. S. et E. B.

Degré supérieur (calcul rapide).

$$\begin{array}{r} 1. \quad 17 + 18 \\ \times 2 \\ + 14 \\ : 7 \\ \times 6 \\ : 4 \\ + 82 \\ - 83 \\ \hline \end{array}$$

(17)

$$\begin{array}{r} 2. \quad \frac{1}{2} + \frac{1}{4} \\ \times 2 \\ : 3 \\ : \frac{1}{8} \\ - \frac{1}{3} \\ - \frac{1}{6} \\ \times 3 \\ \times \frac{1}{2} \\ \hline \end{array}$$

(5 $\frac{1}{4}$)

$$\begin{array}{r} 3. \quad 1,5 + 0,9 \\ \times 3 \\ : 2 \\ : 3 \\ + 1,7 \\ - 0,5 \\ : 4 \\ \times 10 \\ \hline \end{array}$$

(6)

$$\begin{array}{r} 4. \quad 2,1 + \frac{1}{2} \\ \times 5 \\ - \frac{1}{2} \\ \times 4 \\ + 90 \\ : 4 \\ : 10 \\ \times 3 \\ \hline \end{array}$$

(10,5)

$$\begin{array}{r} 5. \quad 900 - 220 \\ : 4 \\ : 2 \\ : 5 \\ \times 20 \\ + 460 \\ : 5 \\ : 5 \\ \hline \end{array}$$

(32)

$$\begin{array}{r} 6. \quad 2 - \frac{1}{2} \\ - \frac{3}{4} \\ \times 4 \\ : 5 \\ \times \frac{1}{2} \\ \times 5 \\ : \frac{1}{2} \\ - 3 \\ \hline \end{array}$$

(0)

$$\begin{array}{r} 7. \quad 4,2 - 0,8 \\ : 2 \\ + 3,5 \\ : 4 \\ \times 6 \\ : 3 \\ \times 0,5 \\ : 2 \\ \hline \end{array}$$

(0,65)

$$\begin{array}{r} 8. \quad 0,5 \times 9 \\ \times 10 \\ \times 8 \\ : 100 \\ + 8 \\ - 5 \\ \times 3 \\ + \frac{1}{5} \\ \hline \end{array}$$

(20)

$$\begin{array}{r} 9. \quad 30 \times 30 \\ + 100 \\ : 8 \\ \times 5 \\ - 305 \\ : 2 \\ \times 6 \\ + 40 \\ \hline \end{array}$$

(1000)

$$\begin{array}{r} 10. \quad \frac{1}{2} \times \frac{3}{4} \\ + \frac{1}{2} \\ - \frac{3}{4} \\ \times 20 \\ \times 5 \\ \times 8 \\ \times \frac{1}{5} \\ : \frac{1}{2} \\ \hline \end{array}$$

(160)

$$\begin{array}{r} 11. \quad 1,2 + 0,9 \\ : 3 \\ \times 12 \\ : 3 \\ + 2,4 \\ : 4 \\ \times 7 \\ + 0,9 \\ \hline \end{array}$$

(10)

$$\begin{array}{r} 12. \quad 3,4 - 1 \frac{1}{2} \\ \times 10 \\ \times 5 \\ + 80 \\ : 25 \\ \times \frac{3}{5} \\ \times 20 \\ : 60 \\ \hline \end{array}$$

(1,4)

(A suivre.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

Instituteurs :

Vernex-Montraux : (VERNEX) fr. 2400 pour toutes choses, plus 4 augmentations de fr. 100 par série de 5 ans de service dans le canton : 7 mai. — **Buchillon** : fr. 1600, plus logement, jardin, fr. 20 d'indemnité pour plantage et autres avantages légaux ; 11 mai. —

Institutrices :

Bex : fr. 1000, plus fr. 300 pour indemnité de logement et plantage et une augmentation de fr. 25 après chaque série de 5 ans de service, jusqu'à concurrence de fr. 100. 7 mai. — **Vallamand** : (semi-enfantine) fr. 700, plus fr. 150 d'indemnité de logement, et autres avantages légaux. Entrée en fonctions 15 mai prochain. 7 mai.

VÊTEMENTS & DRAPERIE

Anglaise, Française
et Suisse.

Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.

Exiger
des morceaux
p^r réparations.

MAISON ..

• MODÈLE

Maier
& Chapuis

LAUSANNE
22, RUE DU PONT

Envois à choix
immédiats.

Collections
échantillons
à disposition.



TOUJOURS

10%
0

d'escompte

au lieu du 3 %
habituel à 30 jours,

aux membres de la

S. P. V.

Vallée de Joux

Courses scolaires

Le nouveau tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Cours de vacances de langue italienne

du 19 juillet au 14 août 1909

Ecole supérieure de Commerce du canton du Tessin à **Bellinzona**.

Pour tous renseignements s'adresser au Directeur, **Dr Raimondo-Rossi**, à Bellinzona.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

IMPRIMERIES RÉUNIES

CARTES DE VISITE 2 Fr. LE CENT.

systèmes
revêtés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

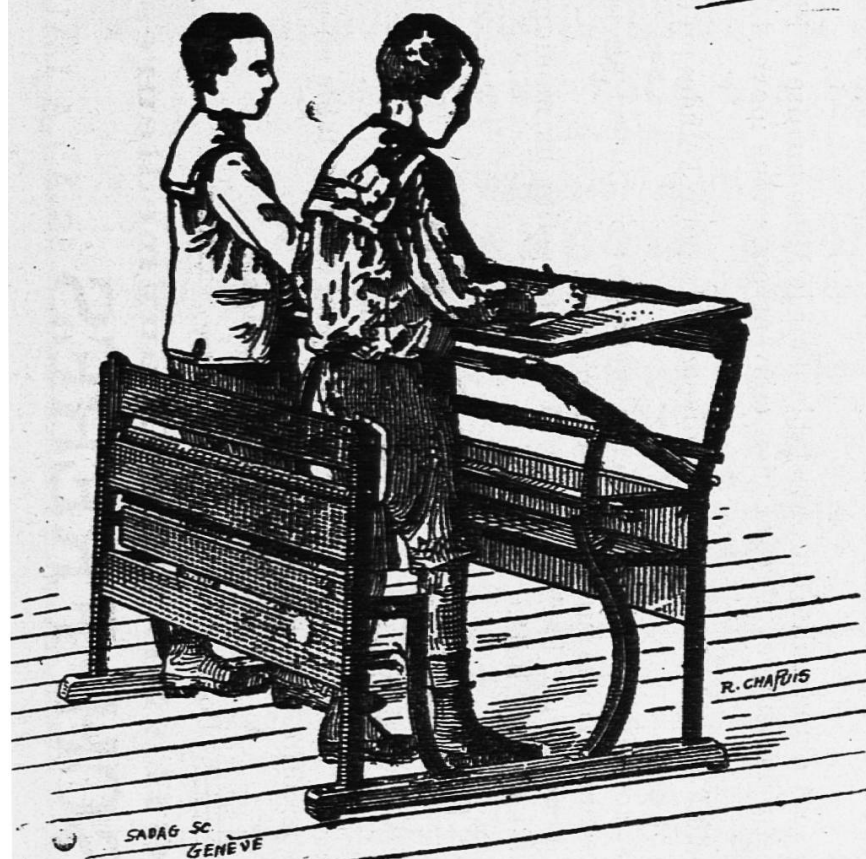
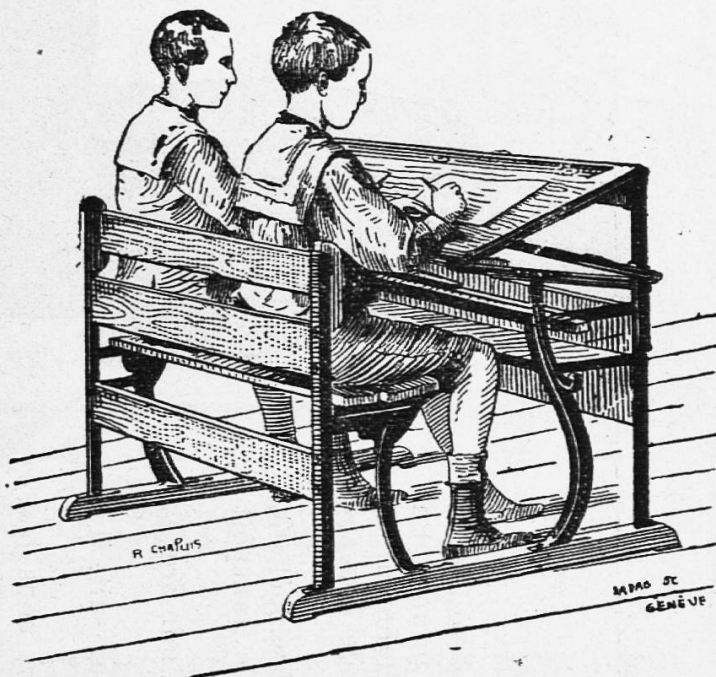
ules **RAPPA** successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.
Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE
par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
anne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
reux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
lex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gran-
es, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles,
igle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

Harmoniums portatifs

Nous pouvons enfin offrir à notre clientèle l'instrument si souvent demandé :

L'**Harmonium transportable**, de dimensions restreintes, léger quoique solide, et conservant malgré tout son caractère, analogue à celui de tous les autres harmoniums. En effet, malgré les dimensions réduites, les modèles dont nous donnons ci-après l'énumération ont une ampleur et pureté de son remarquables en même temps qu'une grande douceur de timbres.

Ces divers modèles sont d'une utilité incontestable pour le Missionnaire et l'Évangéliste, appelés à se déplacer fréquemment, et n'ayant bien souvent pour tous moyens de transport que les porteurs.

Le directeur de société chorale le trouvera indispensable pour l'étude préliminaire [et l'accompagnement des chœurs.

Son emploi enfin est tout indiqué dans les petits orchestres où il devient, par suite du grand nombre de parties manquantes, un renfort inappréciable.

Dans le but d'encourager l'achat de ces ravissants petits harmoniums nous les vendons à des prix spécialement réduits.

Modèle l'ÉCOLIER

Dimensions : 17 × 25 × 53 cm.

Un jeu et trois octaves, clavier normal Fa à Fa, pour être posé sur une table ou un chevalet.

Sans coffre-étui Fr. 55. —

Avec » Fr. 70. — Article soigné.

— Poids 5 kilos, sans le coffre. —

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

FOETISCH FRÈRES

(S.A.) A LAUSANNE, VEVEY ET NEUCHÂTEL

